

# SSIAP1 - Formation initiale Agent de Sécurité Incendie

SSIAP1

**Taux de réussite à l'examen : 88 %**

**Taux de satisfaction: 96 %**

**Prix : Nous consulter**

## Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires aux fonctions d'agent des services de sécurité incendie.

Rappel Réglementaire: Arrêté du 2 mai 2005 consolidé relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification des services de sécurité incendie des

### Public Visé

Tout public souhaitant devenir agent de sécurité incendie, détenteur d'un secourisme à jour et d'une aptitude médicale (validée par un certificat médical complété par le médecin traitant)

### Durée

**74.00** Heures

**10** Jours

### Pré Requis

- Une pièce d'identité en cours de validité.
- La carte SST en cours de validité ou similaire (secourisme).
- 1 photo d'identité en couleur avec nom et prénom au dos.
- Le certificat médical ci-joint rempli par votre médecin traitant.
- Capacité à rédiger une main courante.

## Parcours pédagogique

### Compétences attestées :

- Méthode d'extinction d'un feu
- Mise en situation d'intervention
- Gestion de situations Conflictuelles
- Connaissance du comportement du feu et son action sur l'établissement
- Connaissance des principes de la réglementation ERP et IGH
- Connaissance des installations techniques
- Connaissance des rôles et missions de l'agent

### Le candidat sera évalué sur sa capacité à

- Sensibiliser les employés aux risques et aux dangers du feu,
- Effectuer les premières interventions en cas d'incendie,
- Alerter et organiser l'évacuation du public en cas de risque ou de sinistre,
- Prévoir l'accueil des secours,
- Assurer l'entretien des moyens de secours sur le site durant l'année.

### Modalités d'évaluation :

- Formation alternant théorie et pratique
- Entraînement à la certification tout au long de la formation. (QCM et rondes avec détection d'anomalies).
- Examen comportant une épreuve théorique (QCM) et une épreuve pratique (Ronde avec détection d'anomalies).
- Jury d'examen composé de professionnels.
- Possibilité de valider tout ou partie de l'examen.

## Les + métier

La formation SSIAP1 s'adresse à ceux qui souhaitent postuler à un poste d'agent de sécurité incendie en ERP (Établissement recevant du public) ou

## Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie pour être capable d'assurer efficacement la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Pérusud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 – [www.cqps.fr](http://www.cqps.fr) – [contact@cqps.fr](mailto:contact@cqps.fr)

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2026-09-30-20210587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16

## Méthodes et moyens pédagogiques

2 phases qui se chevauchent et s'alternent tout au long de la formation

La phase théorique : un support conçu de manière agréable et attractive avec très peu d'écrits et beaucoup d'illustrations. Le format papier de ce cours est distribué à tous les participants en début de session. L'intervenant abordera et insistera sur les notions en relation avec des situations réalistes en lien direct avec le poste de travail.

La phase pratique : majoritaire afin de préparer efficacement les stagiaires à être opérationnels, vigilants et conscients des risques sur leurs postes de travail.

### Pédagogie active et participative

CQPS privilégie les méthodes actives centrées sur le stagiaire qui le rendent acteur de sa formation et qui permettent son intégration dans le groupe. Nous utilisons des méthodes pédagogiques favorisant l'interactivité. La cohésion et la dynamique de groupe permettent d'acquérir de façon plus simple les savoirs nécessaires.

Nos formateurs sont tous formés aux principes de l'andragogie (pédagogie d'adultes). Ils ont la capacité d'animer des groupes, de les faire monter en compétence **avec des méthodes ludiques et réalistes en tenant compte de l'hétérogénéité du public formé.**

### **Diversification de la boîte à outils du formateur**

Afin de rendre la formation plus attractive, nos formateurs alternent entre les apports théoriques et la pratique. Ils usent des moyens et outils pédagogiques suivants pour **assurer l'apprentissage des connaissances et savoir-faire et évaluer au fil de la formation l'acquisition des notions et l'atteinte des objectifs.**

- Mises en situations et exercices pratiques en s'appuyant sur des cas concrets issus de l'expérience des formateurs et des stagiaires
- Exercices d'application sur site d'entraînement sur feux réels,
- Visites d'ERP et IGH,

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs titulaires des diplômes / titres / certificats requis et expérimentés dans la profession.

## Méthodes et modalités d'évaluation

Epreuve théorique (QCM) et épreuve pratique et individuelle.

Evaluation par un jury d'examen composé de professionnels.

## Modalités d'Accessibilité

Oui - Si des aménagements sont à prévoir pour contraintes de santé, n'hésitez pas à joindre notre référent handicap à l'adresse mail : [contact@cqps.fr](mailto:contact@cqps.fr)



Contactez-nous !

Clément PARAYRE  
Directeur

Tél. : 0615901729

Mail : [clement.parayre@cqps.fr](mailto:clement.parayre@cqps.fr)



236631

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Pérusud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 – [www.cqps.fr](http://www.cqps.fr) – [contact@cqps.fr](mailto:contact@cqps.fr)

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2026-09-30-20210587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16